

## COMMISSION REGIONALE DE L'ARBITRAGE

PV N° 11 - REUNION DU 12 NOVEMBRE 2018 à 18 H 00

Membres du bureau  
Présents

VICTORIN Thierry - CAYOL Albert - ELINA Raymond - MERILLE François- PASCAL Thierry - Muriel HIGHT- LINDOR Jean Pierre - SILEBER Rolande – JOSEPH Sonia

Membres du bureau  
Absents excusés

FONTAINE Marcel – ELIMA Patricia - AMOSIE Victor - JUBENOT Jean-Pierre - MANDE José Marc - JEAN MARIE Steve- DUJON Maurice

### DESIGNATION POUR LA SEMAINE

La CRA a désigné sans réserve les arbitres pour **les deux semaines à venir**. Une commission du statut de l'arbitrage se réunit demain. A l'issue de cette commission, la CRA espère pouvoir compéter les désignations.

### PROGRAMME D'ENTRAINEMENT DE LA SEMAINE AVEC M. LEPAYSAN

M. LEPAYSAN, arbitre fédéral 2, arrive de métropole mardi 13 novembre. Il va assurer les deux formations suivantes :  
- **JEUDI 15 novembre** : formation théorique à la ligue à partir de 18h30 sur les fautes et incorrections, et gestion des conflits  
- **VENDREDI 16 novembre** : préparation physique et athlétique des arbitres, échauffement d'avant match...

### AUDITION DE M. KNIGHTS Dexter

La CRA a reçu M. **KNIGHTS** Dexter au sujet des points suivants :

1. absence aux tests physiques : M. KNIGHTS a présenté un certificat médical qui justifie son absence. La CRA prend en considération que l'arbitre est excusé et le convoquera à un prochain et dernier test physique de rattrapage.
2. incidents survenus lors d'un match futsal à Montjoly : il est reproché à M. KNIGHTS de ne pas avoir fait de rapport d'incident pour informer la CRA des problèmes survenus ce jour là. M. KNIGHTS s'engage à transmettre son rapport dans les plus brefs délais.
3. incidents survenu lors d'un match futsal à Sinnamary: il est encore reproché à M. KNIGHTS de ne pas avoir fait de rapport d'incident. M. KNIGHTS s'engage aussi à transmettre son rapport dans les plus brefs délais.

### CONVOCATION de M. PREVOT

La CRA désire rencontrer M. PREVOT lundi 26 novembre pour en savoir plus sur les incidents survenus lors de la rencontre futsal à Sinnamary.

### COURIER DE L'OLYMPIQUE DE CAYENNE

Le Président de l'Olympique de Cayenne a envoyé un courrier relatif à un problème sur un match féminine Olympique – KFC. Il reproche à l'arbitre de ne pas avoir laissé participer une joueuse car elle n'a pas présenté de certificat médical. La CRA rappelle que d'après les articles 139 bis (support de la feuille de match) et 141 (vérification des licences) des statuts et règlements généraux, qu'à titre provisoire dans l'ensemble des ligues d'outre mer, en l'absence de feuille de match informatisée (FMI), pour participer à une rencontre, tout joueur a obligation de présenter une licence format papier. A défaut, le joueur doit présenter une pièce d'identité (officielle ou non officielle) **ET** un certificat médical daté et signé par un médecin !

La mention NON (cochée) sur la demande de licence n'est **DONC PAS SUFFISANTE** pour participer à une rencontre.

Arbitres présents	Arbitres absents excusés
LABORDE Lovensky – LEOPOLDIE Yannick – NOEL Luxon - BARONIAN Jean René - ROMULUS Ricardo – PREVOT Grégory – FABIEN Jean Claude – BARONIAN Jean René – PREVOT Grégory – THERMIDOR Jonathan – BENFELE Jules – GARZON Diego – MANDE Ludovic – GEORGES Jean Marie – MICHELET Augustin – PINTTIEVE Renold – MILOCK Alex - NOEL Luxon	COUCHY Cédric



### Formation assurée par M. LEPAYSAN Benjamin – arbitre fédéral 2

A l'occasion de sa présence en Guyane pour officier sur le 7<sup>ème</sup> tour de coupe de France, le M. LEPAYSAN, arbitre fédéral 2 assurera deux formations :

**- FORMATION THEORIQUE :**

**JEUDI 15 novembre** à partir de 18h30 à la ligue. Le président, M. Victorin lui a demandé d'aborder les points suivants :

- Fautes et incorrections
- Gestion des conflits aux abords des bancs de touche

#### **- FORMATION PRATIQUE :**

**VENDREDI 16 novembre** à partir de 18h30 au stade de Baduel. Une initiation à la préparation d'avant match, à la préparation physique et athlétique des arbitres sera faite. Venez en tenue de sport !

#### **Entrée aux compétitions**

Le président informe les arbitres qu'ils sont invités à la rencontre du 7<sup>ème</sup> tour de coupe de France. Les arbitres sont des ayants droits. A ce titre, ils pourront accéder au stade sur **PRESENTATION DE LEUR LICENCE !**

#### **Report du regroupement des arbitres sur le bassin des Savanes**

La CRA informe les arbitres du bassin des savanes que le regroupement initialement prévu les 16 et 17 novembre est reporté pour cause de Coupe de France.

#### **Attitude de l'arbitre face à un arrêté municipal**

Si un arbitre arrive au stade et que ce dernier est fermé, **la CRA demande aux arbitres** de faire remplir la feuille de match afin d'éviter toute réclamation d'un club. Le président rappelle également qu'en présence d'un arrêté municipal, l'arbitre ne DOIT PAS FAIRE JOUER la rencontre. Si l'arbitre peut accéder dans l'enceinte du stade, il constatera l'état du terrain et fera un rapport complémentaire. **QUOI QU'IL EN SOIT, le match ne sera pas joué.** La CRA demande aux éducateurs de respecter cette directive.

#### **Observation des arbitres**

Les observations ont débuté le week-end dernier. La CRA informe qu'en complément du test théorique, ces observations donneront lieu à un classement afin de permettre aux meilleurs arbitres de progresser dans leurs grades.

**TROIS rapports reçus :** - BENEFE Jules sur le match US MACOURIA – Dynamo de Soula du 10 / 11 / 2018  
- réclamation du président de l'Olympique de Cayenne suite à la rencontre entre son équipe et le KFC en championnat féminine.  
- rapport de M. PINTTIEVE Renold sur le rencontre entre Etoile de Matoury et Agouado  
- 2 rapports reçus de M. PREVOT Grégory (rencontre R1 entre AJ Saint Georges / Geldar de Kourou et celui du futsal à Sinnamary)  
- rapport reçu de M. MERILLE relatif à la rencontre arbitrée par M. PREVOT ci-dessus (AJ Saint Georges / Geldar de Kourou)

Le Président a levé la séance à 20h30.

**Le secrétaire de la séance**  
**AZIZI Mustapha**

**Président de la CRA**  
**VICTORIN Thierry**